



20 Novembre  
Journée universelle des droits de l'enfant

10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1

## CÉLÉBRATION D'OUVERTURE

Avec joie [FMSI](#) (Fondation Mariste pour la Solidarité Internationale) vous invite à célébrer la JOURNÉE UNIVERSELLE DE L'ENFANT de 2015.

Elle sera célébrée le 20 novembre. Cette journée a été choisie par l'Assemblée Générale des Nations Unies (ONU) en 1954 et a été créée pour inciter tous les pays à une journée officielle pour :

- Promouvoir un échange mutuel et l'entente entre les enfants ;
- Mettre sur pied une action pour promouvoir le bien-être des enfants dans le monde entier ;
- Souligner la journée de l'enfance chaque année.

Le 20 novembre est aussi la date où l'Assemblée Générale de l'ONU a approuvé la [Déclaration sur les Droits de l'Enfant](#).

La [Convention sur les Droits de l'Enfant](#) a aussi été approuvée ce même jour, en 1989, et depuis lors, elle a été ratifiée par 196 pays.

Nous avons parlé de deux choses différentes : la Déclaration, qui a été approuvée en 1959, et la Convention de 1989. Si l'on désire consulter leur contenu de chacune, il suffit d'aller sur les liens soulignés dans ces deux documents.

### Convention relative aux Droits de l'Enfant Préambule

*Les Etats parties à la présente Convention,*

*Considérant que, conformément aux principes proclamés dans la Charte des Nations Unies, la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine ainsi que l'égalité et le caractère inaliénable de leurs droits sont le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,*

*Ayant à l'esprit le fait que les peuples des Nations Unies ont, dans la Charte, proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme et dans la dignité et la valeur de la personne humaine, et qu'ils ont résolu de favoriser le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,*

*Reconnaissant que les Nations Unies, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans les pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, ont proclamé et sont convenues que chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés qui y sont énoncés, sans distinction*

*aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation,*

*Rappelant que, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Nations Unies ont proclamé que l'enfance a droit à une aide et à une assistance spéciales...*

À compter du 9 novembre, on enverra un courriel chaque jour pour préparer la célébration du 20 novembre. Cette proposition de prière et de célébration, nous l'avons appelé **compte à rebours** pour la célébration de la **JOURNÉE UNIVERSELLE DE L'ENFANT 2015. 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.**

FMSI ou votre Province enverra le courriel au plus grand nombre de personnes possible des Unités Administratives Maristes. Nous vous invitons à ce que vous-mêmes vous l'envoyiez à vos ami(e)s. Qui sait s'il ne se passera pas quelque chose chez vos compagnons, vos élèves, vos enfants ?

Le contenu des courriels présenteront les « VOIX DES ENFANTS ET ADOLESCENT(E)S » de la famille mariste, des récits et des thèmes importants dans les pays maristes et dans le monde. FMSI a présenté ces mêmes thèmes dans [l'Examen Périodique Universel](#) de leur pays respectif. Nous les invitons à consulter leur pays.

À compter de demain et chaque jour, vous recevrez dans votre boîte de réception les réflexions que FMSI a préparé avec l'aide des enfants et des adolescent(e)s de cinq pays différents. En plus de ces pays, nous ferons connaissance avec trois organismes différents.

Nous voulons, avec vous, préparer et vivre intensément la célébration de la JOURNÉE UNIVERSELLE DE L'ENFANT dans tout le monde mariste.

Après avoir réfléchi durant l'Année Montagne, nous sommes à vivre, depuis le 23 juillet, l'Année Fourvière comme préparation au Bicentenaire de la fondation de l'Institut Mariste.

À FMSI, nous aimerions recevoir votre opinion quant à cette initiative. Vous pouvez faire parvenir vos commentaires sur [la page Facebook de FMSI](#). Nous vous invitons à réfléchir sur ces importantes questions par rapport aux enfants de votre pays et du monde.

**Suivent les liens - À demain!**

